

Paris, le 28 avril 2014

Processus de paix Israël – Palestine...La colonisation continue, la France regarde ailleurs !

Pour donner une réelle chance d'aboutir au processus de paix, la France et l'Union européenne doivent rendre la colonisation politiquement et économiquement beaucoup plus coûteuse pour Israël.

A l'heure où les discussions de paix sous l'égide des Etats-Unis arrivent à échéance, sans que de véritables progrès aient été accomplis, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine constate que le Processus de Paix se trouve dans l'impasse. Ses membres appellent la France à adopter dès à présent des mesures concrètes pour lutter contre la colonisation, et ainsi peser sur les discussions.

Sur le terrain, la colonisation se poursuit à un rythme effréné, mettant en péril le processus de paix et la viabilité d'un futur Etat palestinien. En effet d'après le Bureau central des statistiques d'Israël, la construction de colonies en Cisjordanie a augmenté de 123% en 2013 par rapport à 2012, et le gouvernement israélien a récemment approuvé l'implantation de la première colonie depuis les années 1980 à Hébron. Le 1^{er} avril dernier, il a annoncé la relance d'un appel d'offre pour la construction de 708 logements à Jérusalem-Est. Cette provocation a fortement contribué à l'enlisement des négociations, de l'avis même de John Kerry.

Jusqu'à présent, sous prétexte de soutenir l'initiative diplomatique américaine, la France et l'Union européenne sont restées en retrait du processus, laissant la colonisation se poursuivre au détriment du droit international et de leurs propres *engagements* à le faire appliquer. Cette position est d'autant plus intenable que 53% des Israéliens pensent que seule une combinaison de mesures incitatives et dissuasives pourrait convaincre leur gouvernement et la Knesset d'accepter un accord de paix basé sur la solution des deux Etats.

Plusieurs gouvernements européens, y compris ceux réputés « proches d'Israël », ont déjà adopté des mesures concrètes pour lutter contre la colonisation. Par exemple, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont publié des directives d'étiquetage pour les produits issus des colonies, ainsi que des avis publics destinés à décourager les activités commerciales et les investissements dans les colonies. L'Allemagne impose même une clause territoriale dans sa politique de coopération scientifique avec Israël qui exclut les colonies.

Pour Claude Léostic, Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine : « *L'étiquetage des produits des colonies à l'attention des consommateurs, l'inclusion d'une clause territoriale dans tous les accords de coopération bilatérale avec Israël et la publication d'un avis public à l'attention des entreprises décourageant les activités commerciales et les investissements dans les colonies sont autant de mesures concrètes que le gouvernement français peut prendre pour accompagner le processus de paix en faisant passer un message clair : oui à une solution de deux Etats basée sur les frontières de 1967, non à la colonisation et l'occupation.* »

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, demande au gouvernement français d'être cohérent avec ses nombreuses déclarations sur l'ilégalité des colonies et de s'inspirer de ses voisins européens.

Des parlementaires français se sont déjà largement mobilisés sur ce dossier et ont interpellé le Ministre des Affaires étrangères sur la politique de la France à l'égard des colonies israéliennes, présentant ainsi pas moins d'une quarantaine de questions écrites et engagements à ce sujet durant les six derniers mois.

Le gouvernement français ne peut plus rester sourd à l'appel de la représentation nationale, et fermer les yeux sur la colonisation israélienne de la Palestine, qui, comme le refus israélien de libérer les prisonniers palestiniens, mène à une impasse. Il doit prendre, comme ses partenaires européens, des mesures concrètes pour y mettre un terme.

Note aux rédactions

Selon une nouvelle étude publiée en mars du Conseil européen des relations internationales (ECFR) sur les attitudes israéliennes à l'égard des politiques européennes, 53% des israéliens pensent que seule une combinaison de mesures incitatives et dissuasives pourrait pousser le gouvernement israélien et les membres de la Knesset à accepter un accord de paix à deux-Etats avec les Palestiniens. http://www.ecfr.eu/page/-/ECFR_Peace_Index_Polling_March_2014.pdf

Contact presse

Fanny Essayie, Chargée de communication à la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine
01 40 36 41 46
contact@plateforme-palestine.org